

Publication de nouveaux profils de compétences pour la profession de technologiste de laboratoire médical au Canada

TORONTO, ONTARIO, CANADA, August 13, 2024 /EINPresswire.com/ --

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) publie de nouveaux profils de compétences pour huit champs de pratique



L'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) annonce la publication de nouveaux profils de compétences pour les huit champs de pratique de la profession de technologiste de laboratoire médical (TLM).

“

Pour accroître le nombre de TLM qualifiés et ainsi remédier à la pénurie, l'ACORPLM entend accélérer et faciliter l'accès à la pratique au Canada.”

Adam Chrobak

Ces profils de compétences seront utilisés par les organismes de réglementation affiliés à l'ACORPLM et d'autres administrations pour l'évaluation et l'inscription de tous les candidats à l'inscription auprès des organismes de réglementation de la santé qui régissent les technologistes de laboratoire médical.

Les profils de compétences nouvellement élaborés fournissent un cadre complet décrivant les compétences et

connaissances essentielles et le jugement requis pour une pratique sûre, efficace et éthique dans chaque domaine de la technologie de laboratoire médical. Ces profils ont plusieurs objectifs :

- Normaliser les évaluations : Assurer une évaluation cohérente de la formation et de la pratique dans les différents contextes, afin de garantir la sécurité publique et les normes de rendement.
- Définir les attentes éthiques : Favoriser l'intégrité professionnelle en détaillant la conduite

éthique attendue des praticiens.

- Guider le perfectionnement professionnel : Offrir aux praticiens une voie claire pour évaluer et améliorer leurs compétences, dans une perspective d'avancement professionnel.

Processus d'élaboration :

- Printemps 2023 : Des experts en la matière ont été engagés pour vérifier et clarifier les connaissances requises des praticiens débutants.

- Été 2023 : Le Competency Development Advisory Committee (CDAC), composé de représentants de l'ACORPLM, de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), des TLM, des établissements d'enseignement et d'autres intervenants clés, a formulé des commentaires sur les compétences.

- Automne 2023 : Les parties prenantes de la technologie de laboratoire médical, dont des praticiens cliniques, des employeurs, des éducateurs et des représentants du gouvernement, ont examiné les profils de compétences dans le cadre d'un sondage en ligne.

- Hiver 2023-2024 : Les employeurs ont été interrogés sur les techniques et les compétences requises en contexte de laboratoire regroupé.

Le comité directeur de l'ACORPLM a affiné les profils de compétences préliminaires en s'appuyant sur les commentaires reçus à chaque étape du processus. Cette approche visait à garantir que les profils reflètent les exigences actuelles et adaptables aux changements futurs dans le secteur des technologies de laboratoire médical.

Prochaines étapes :

L'ACORPLM prépare actuellement des évaluations fondées sur ces nouveaux profils de compétences à l'intention des TLM formés à l'étranger, des candidats qui n'auraient pas suivi une formation traditionnelle (B. Sc., M. Sc., Ph. D.) et des candidats formés au pays. Ces évaluations rationaliseront le processus d'inscription, garantissant que les nouveaux inscrits possèdent les connaissances et les compétences actuelles nécessaires à la sécurité publique.

À compter du 1^{er} novembre 2025, tous les technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger et les candidats formés de façon non traditionnelle (B. Sc., M. Sc., Ph. D.) seront tenus de suivre les processus de demande et d'inscription établis dans le cadre du projet d'assouplissement des voies d'accès de l'ACORPLM, lesquels comprennent l'évaluation et reconnaissance des acquis et l'évaluation des compétences (examen d'accès à la profession).

À compter du 1^{er} mars 2026, l'ACORPLM administrera ces évaluations à tous les candidats à l'inscription, y compris ceux ayant fait leurs études au pays, se fondant pour ce faire sur le nouveau profil de compétences de l'Alliance. Les personnes qui s'inscriront à un programme

accrédité de sciences de laboratoire médical le 1er mars 2026 ou après cette date devront réussir l'évaluation (examen) de l'ACORPLM.

Pour les candidats qui entreprendront l'inscription après ces dates, l'ACORPLM travaillera avec des partenaires clés à l'élaboration d'un plan de transition.

Citations :

« Le secteur canadien de la santé, dans lequel les technologistes de laboratoire médical jouent un rôle crucial, connaît une importante pénurie de travailleurs, a expliqué Adam Chrobak, président de l'ACORPLM et registraire du College of Medical Laboratory Technologists of Manitoba (CMLTM). L'ACORPLM prend des mesures pour accélérer et faciliter l'accès à la pratique au Canada, afin de remédier à cette pénurie par l'augmentation du nombre de spécialistes qualifiés dans les champs de pratique des TLM. »

Janice Jones, chef de projet de l'ACORPLM et registraire du Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT), a ajouté : « L'examen et la révision des normes de compétence pour la profession garantiront que les nouveaux inscrits possèdent les connaissances actuelles dont ils ont besoin et assurent la sécurité du public. Tous les registraires s'entendent pour dire que le respect des normes de pratique établies permet au public de continuer à bénéficier d'un service cohérent de haute qualité. »

À propos de l'ACORPLM :

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) s'emploie à améliorer la réglementation et la pratique des technologistes de laboratoire médical au Canada. Au moyen d'initiatives comme le projet d'assouplissement des voies d'accès à l'inscription pour les technologistes de laboratoire médical, elle entend soutenir le système de santé en garantissant un apport continu en TLM qualifiés à l'échelle du pays.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'ACORPLM.

Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM)

Financé par Emploi et Développement social Canada

Adam Chrobak

CAMLPR

+1 204-451-0330

[email us here](#)

This press release can be viewed online at: <https://www.einpresswire.com/article/735276409>

EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something

we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information.

© 1995-2024 Newsmatics Inc. All Right Reserved.